

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article2082>

Violences contre les femmes : ambition affichée, attentes réaffirmées !

- Campagnes & plaidoyers -

Date de mise en ligne : mercredi 27 novembre 2013

Site de l'Association Adéquations

"Féministes en mouvements", dont Adéquations est membre, a publié le communiqué suivant à l'occasion du lancement du 4ème plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes.

Chaque année en France, **75 000 femmes sont violées. Plus d'un million de femmes déclarent avoir subi des violences de la part de leur conjoint ou ex-compagnon et près de 150 femmes en meurent tous les ans.** Ces constats accablants s'accroissent pour les femmes en situation de handicap et les jeunes femmes, premières touchées par ces violences sexistes et sexuelles. **Régulièrement, ces chiffres sont rappelés et aussitôt oubliés.**

Le 22 novembre, la ministre des droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, dévoilait le [4ème plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes](#). Le collectif Féministes en mouvements salue un **programme d'actions qui affiche une ambition politique forte et engage des moyens supplémentaires à ceux des précédents plans**. Les Féministes en mouvements sont particulièrement sensibles aux annonces concernant l'augmentation du nombre de référent-e-s départementaux et des intervenant-e-s sociaux en commissariat, ainsi que la formation des professionnel-le-s. L'encadrement de la main courante, afin qu'aucune violence ne reste sans réponse, va également dans le bon sens.

Le numéro d'appel gratuit 3919 sera à présent joignable 7 jours sur 7 pour toutes les violences faites aux femmes et non plus seulement pour les violences conjugales : c'est une bonne nouvelle pour la continuité de l'écoute apportée aux victimes. En revanche, les Féministes en mouvements estiment que **les moyens devraient être amplifiés pour répondre à l'ensemble des femmes qui révèlent différentes formes de violences subies**. Le 4e plan fait l'impasse sur les moyens alloués au mouvement associatif, qui effectue pourtant un travail considérable de prévention et de lutte contre les violences. Les associations demandent une **pérennisation des subventions par des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens**.

Les Féministes en mouvements rappellent aussi que **le meilleur moyen pour une femme d'échapper à la répétition des violences est d'être mise en sécurité**. Le plan reprend l'engagement de François Hollande annoncé il y a un an, de dédier 1650 places d'urgence, sur les 5000 qui seront créées ou pérennisées d'ici 2017, aux femmes victimes de violences. Nous serons donc très vigilant-e-s à ce que cet engagement soit tenu et rappelons la **nécessité de structures d'hébergement spécifiques pour les femmes victimes de violences**, dont des places accessibles aux femmes handicapées, non seulement pour assurer l'urgence mais aussi à plus long terme pour permettre aux victimes de poursuivre leur projet de vie. Alors que les jeunes femmes sont parmi les plus exposées aux violences, des structures pour ces dernières doivent être développées sur tout le territoire.

Les FEM déplorent que le Plan ne s'attèle pas à une réelle prise en compte des situations spécifiques des femmes étrangères, par le renforcement de la sécurité des titres de séjours pour les victimes de violences et par une meilleure reconnaissance du droit d'asile pour les femmes victimes de persécutions dans le monde.

Enfin, les FEM saluent **la création de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences**, qui concrétise une des recommandations de notre manifeste « Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ? ». Nous exigeons qu'au vu des nombreuses missions qui lui sont confiées, au moins 20 postes pérennes soient créés au sein de la MIPROF pour mener à bien les ambitions affichées dans le Plan. Nous voulons aussi insister sur la nécessité d'un **renforcement du Service des droits des femmes et de ses services déconcentrés**.

Comme l'a rappelé la ministre, les violences envers les femmes ont un coût de 2,5 milliards d'euros par an. Investir

Violences contre les femmes : ambition affichée, attentes réaffirmées !

dans la prévention par l'éducation et la lutte contre les stéréotypes sexistes et soutenir les associations qui y travaillent, doit constituer une priorité, de même que **les politiques publiques doivent prendre en compte les effets des politiques économiques sur la précarisation des femmes.**

Communiqué original publié le 23 novembre 2013 sur le [site de Féministes en mouvements](#)